



éduc'action Créteil

Mai 2012

N°2 (nouvelle série)

Le Courrier académique

Union académique des syndicats CGT de l'Éducation nationale
de l'Académie de Créteil

www.cgteduccreteil.org

Après l'élection présidentielle, la CGT-Éduc'action mobilisée pour faire gagner les revendications des personnels

Pour la CGT-Éduc'action, l'élection d'un nouveau président de la République doit être l'occasion d'en finir avec les années de régressions sociales que nous venons de subir. Nous avons maintenant la responsabilité de nous mobiliser pour que nos revendications soient entendues par le nouveau pouvoir en place.

Les sujets de mobilisation ne manquent pas :

80 000 emplois viennent d'être supprimés dans l'Éducation nationale en 5 ans : la CGT-Éduc'action demande l'annulation de ces suppressions d'emplois et un collectif budgétaire ambitieux

La réforme du recrutement et de la formation des enseignant-e-s est une catastrophe qu'il faut d'urgence inverser : la CGT-Éduc'action demande en urgence que les stagiaires ne soient pas à temps complet à la rentrée et demande l'ouverture de négociations pour revenir sur cette réforme

La loi du 12 mars 2012 sur les non-titulaires est insuffisante : la CGT-Éduc'action demande que tous les personnels éligibles à la titularisation dans le cadre de cette loi soient titularisés et demande l'ouverture de négociations pour une titularisation réelle, sans condition, de tous les précaires, avec la fin du recrutement de non-titulaires. La CGT-Éduc'action demande par ailleurs l'ouverture de

Sommaire :

Pages 1 et 2 : Suite à l'élection présidentielle...

Page 2 : Une année de congrès

Page 3 : Infos carrières

Page 4 : Nos coordonnées

Encarts :

-Déclaration et analyses des élu-e-s lors des dernières CCP et CAPA

-Compte-rendu de l'audience sur les stagiaires

-Compte-rendu de l'audience sur la voie professionnelle

-Structuration de la CGT

-Calendrier des congrès

Directeur de la publication :
Matthieu Brabant

Le Courrier académique
numéro 2 (nouvelle série)

N° CPPAP
0715 S 07491

Imprimé par nos soins

négociations pour les non-titulaires n'ayant pas de corps de fonctionnaires pouvant les accueillir : assistants d'éducation et EVS.

La voie professionnelle est en grand danger du fait de la réforme du bac pro en 3 ans et du fait de la mise en avant de l'apprentissage. La CGT-Éduc'action demande l'ouverture de négociations pour revenir sur la contre-réforme du bac pro en 3 ans et demande à ce que l'apprentissage ne soit plus favorisé comme seule voie.

Les réformes des lycées généraux et technologiques mettent en danger les spécificités et les objectifs de ces voies. La CGT-Éduc'action demande l'ouverture de négociations pour revenir sur ces réformes.

Le 1er degré a été particulièrement touché ces dernières années, que ce soit par de nouveaux programmes rétrogrades, ou encore la suppression des RASED. La CGT-Éduc'action demande l'ouverture de négociations sur l'organisation et l'objectif du 1er degré et le rétablissement de tous les RASED.

L'introduction des GIP met gravement en danger les GRETA. La CGT-Éduc'action demande l'abandon de cette réforme.

La revalorisation du métier doit se faire d'abord par une revalorisation salariale. La CGT-Éduc'action demande une augmentation immédiate du point d'indice à hauteur de 300 euros en plus et l'ouverture de négociations sur la grille salariale.

La CGT doit prendre l'initiative de mobilisations d'ampleur pour gagner de nouvelles avancées sociales.

Une année de congrès

L'année scolaire 2012/2013 sera riche en congrès déterminants pour l'avenir de la CGT, de ses différents syndicats et structures locales. Vous le savez, le dernier congrès confédéral a décidé d'impulser des débats dans les différentes structures afin d'améliorer le fonctionnement de celle-ci et de gagner en efficacité. Ajoutons à cela les échéances habituelles de renouvellement de mandat.

Au niveau confédéral, le prochain congrès se déroulera à Toulouse en mars 2013. Dès octobre 2012, nous aurons à désigner le ou les délégués qui représenteront les syndiqués de l'académie (pour rappel nous avons la dernière fois un seul délégué pour les 3 syndicats départementaux de l'académie de Créteil) et nous aurons à discuter des documents soumis au vote dès décembre 2012

Au niveau de notre champ professionnel, plusieurs niveaux sont à considérer.

Notons d'abord que la **CGT-Éduc'action 77** tient son congrès dès les 24-25 mai 2012 et la **CGT-Éduc'action 94** envisage un congrès en octobre-novembre 2012.

L'union nationale CGT-Éduc'action organisera un congrès extraordinaire fin janvier 2013, à Montreuil, afin de prendre des décisions concernant nos structures. Les documents sur ce congrès seront disponibles en novembre-décembre 2012. Dans la foulée, l'**UGFF-CGT** (syndicats CGT de la Fonction publique de l'Etat) et la **FERC-CGT** (notre fédération) tiendront leurs congrès en octobre-novembre 2013.

La CGT-Éduc'action Créteil doit aussi tenir son congrès prochainement. Le bureau académique a voté un calendrier permettant une transition efficace de l'union académique tout en évitant de surcharger cette année scolaire de réunions. Nous avons ainsi adopté le principe de la tenue d'un Conseil Académique en décembre 2012 qui pourra élire un(e)s ou des secrétaires académiques adjoints, débattre du rôle et du fonctionnement de notre outil syndical et des différents congrès se tenant dans la période. Nous tiendrons ensuite le congrès académique en mai 2013, avec un changement de direction puisque le secrétaire académique actuel passe la main.

A l'issue de tout ceci, on y verra plus clair ! Et c'est bien là l'un de nos objectifs, avec celui de reconstruire un outil syndical plus efficace.

Contractuels enseignants, CPE et COP

Affectation à la rentrée 2012

Les affectations commenceront le 15 juillet 2012.

Attention : les collègues qui ne seront pas réemployés à la rentrée vont recevoir un courrier avant le 1er juillet 2012.

Contractuels administratifs

Affectation à la rentrée 2012

Votre chef d'établissement ou chef de service doit éditer un avis sur votre réemploi et sur votre réaffectation. Les affectation ne commenceront, au mieux, que fin août 2012.

Personnels titulaires ou stagiaires Administratifs, Techniciens, de Santé et Sociaux

Mouvements intra-académiques

De début mai à la mi-juin 2012 auront lieu les CAPA d'affectations

Enseignants, CPE et COP titulaires ou stagiaires

Notations administratives 2nd degré

Nous vous rappelons que les CAPA de contestations de notes se dérouleront en juin-juillet 2012 mais qu'il arrive que des retards soient pris (ainsi les dernières CAPA de 2010/2011 ont eu lieu en... octobre 2011 !).

Vous avez jusqu'au 1er juin 2012 pour envoyer au Rectorat votre courrier de contestation.

Hors-Classe

Nous vous rappelons que les CAPA et CAPN se dérouleront en juin-juillet 2012.

Mouvement 2nd degré intra-académique

Du vendredi 8 juin 2012 au mercredi 13 juin 2012 : CAPA d'affectations

Jeudi 21 juin 2012 : commission de révision

Du mardi 10 juillet 2012 au vendredi 13 juillet 2012 : phase d'ajustement (affectation des TZR et affectations provisoires)

**Tout au long de l'année, les élu-e-s sont à votre disposition pour
répondre à vos questions,
vous accompagner dans vos démarches....**

06 58 48 08 79

elus@cgteduccreteil.org



Nos coordonnées

CGT-Educ'action académie de Créteil

Bourse du travail de Saint-Denis
9/11 rue Génin 93200 Saint-Denis

Site internet : www.cgteduccreteil.org

Secrétariat académique

Tel : 01 55 84 41 07

Fax : 01 55 84 41 96

mail : contact@cgteduccreteil.org

Représentant-e-s paritaires

Tel : 06 58 48 08 79

Fax : 01 55 84 41 96

mail : elus@cgteduccreteil.org

Secrétaire académique : Matthieu Brabant

Administrateur académique : François Rouchy

<p>Seine-et-Marne : CGT-Educ'Action 77 Bourse du travail de Melun 15 rue Pajol 77 007 Melun cedex Tel : 01 64 14 25 85 e-mail : bsdencgt77@laposte.net site internet : http://cgteduc77.org/</p> <p>Secrétaire départemental : Max Fraysse Trésorier : René Godefroy</p>	<p>Seine-Saint-Denis : CGT-Educ'Action 93 Bourse du travail de Saint-Denis 9/11 rue Génin 93200 Saint-Denis Tel : 01 55 84 41 02 e-mail : cgteduc93@free.fr site internet : http://cgteduc93.fr/</p> <p>Secrétaires départementaux : Fabienne Chabert Jean Chambon Jérôme Piques Trésorière : Safia Amghar</p>	<p>Val-de-Marne : CGT-Educ'Action 94 Maison des syndicats de Créteil 11/13 rue des Archives 94010 Créteil cedex Tel : 01 41 94 94 25 e-mail : cgt.educ-action94@laposte.net site internet : http://cgt.education94.free.fr/</p> <p>Secrétaire départemental : Pablo Krasnopolsky Trésorier : Gilles Martin</p>
--	--	---

Union nationale CGT-Educ'action

Bourse nationale du travail CGT

263 rue de Paris case 549 93515 Montreuil cedex

Tel : 01 48 18 81 47

Fax : 01 49 88 07 43

Mail : unsen@ferc.cgt.fr

Site internet : <http://www.unsen.cgt.fr>

Secrétaire général : Patrick Désiré



Audience intersyndicale stagiaires du 2nd degré 3 mai 2012

La CGT syndique tous les personnels de l'Éducation nationale, 1er et 2nd degré. Ses élu-e-s PLP, certifiés, contractuel-le-s, AED ou administratifs sont là pour vous défendre !

Sur l'académie de Créteil, la CGT est la première organisation syndicale des personnels des lycées professionnels.

Le jeudi 3 mai 2012, une audience intersyndicale (CGT-Educ'action, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SUD-Education, FNEC-FO-FP et SNES-FSU) a été reçue par M Lepivert, IPR, et M Bruant, directeur des ressources humaines.

A l'ordre du jour était prévu le cadrage des inspections, le processus de titularisation et le déroulement de l'année.

Concernant les inspections, elles se sont déroulées depuis la mi-mars 2012 et se poursuivront au cours du mois de mai 2012. Les stagiaires sont

informés deux semaines avant l'inspection et les proviseurs peuvent signaler la particularité de certaines classes afin que cela soit pris en compte lors de l'inspection, voire afin d'en modifier la date. Toutefois, la date est fixée essentiellement en fonction des emplois du temps des inspecteurs

La validation de l'année de stage dépend du jury académique et non de l'inspecteur. Nous avons demandé à ce que toutes les composantes du dossier aient le même poids mais aucune règle n'ont été présentées sur la dite prise en compte des rapports : en clair, tous les documents sont étudiés mais ils n'y aurait pas de préséance pour les écrits établis par les supérieurs ou le formateurs

Concernant notre demande d'une audience pour que soient présentés les situations de stagiaire en difficulté, l'administration a refusé catégoriquement, de même qu'elle a refusé la possibilité d'une seconde inspection ! **Dans l'expression fonctionnaire stagiaire, le mot déterminant aux yeux du rectorat semble être stagiaire.**

La titularisation se fait sur la base du référentiel de compétence du professeur stagiaire. Il n'est pas demandé de valider tous les items mais de démontrer un potentiel de progression. Ceci serait déterminé à la suite à l'examen des dossiers. A l'issue de cet examen, les stagiaires convoqués à l'entretien auprès du jury académique pourront consulter leur dossier informatique ou le consulter sous format papier auprès du rectorat, et ce plusieurs jours avant l'entretien

CGT-Educ'Action académie de Créteil

9 rue Génin 93200 SAINT-DENIS – 01 55 84 41 07 - E-mail : contact@cgteduccreteil.org

Site : <http://www.cgteduccreteil.org>

Selon les dires du rectorat, **il devrait y avoir entre 5 et 6 % de renouvellements**, soit la même fourchette que l'an passé. Les stagiaires renouvelés ne seront pas suivis par le même inspecteur.

Concernant la rentrée future, le rectorat n'est pas encore en mesure d'en dire plus, l'organisation se ferait sous les mêmes modalités que l'année en cours sous réserve de changement. Toutes les organisations syndicales ont insisté sur la nécessité de respecter strictement les 2 heures de décharges prévues par le rectorat de Créteil, ce qui correspond aux dispositifs anciennement prévus avant la mastérisation pour les néo titulaires.

Un stage en collège, optionnel, pour les stagiaires en lycées est prévu pour les collègues en maths et en histoire-géographie seulement.

Concernant les étudiants en master. 144 stagiaires en M2 sont actuellement en alternance dans l'académie. La majorité (132) est dans le premier degré dans les 3 départements. 3 seraient actuellement dans le secondaire, en mathématiques.

En conclusion, cette audience est loin de répondre à nos revendications et aux demandes des stagiaires.

La CGT-Educ'action continue donc le combat contra la mastérisation des concours, facteur d'injustices sociales, qui impose aux étudiants deux années d'études supplémentaires sans réels moyens pour vivre avec, au mieux, des gratifications et des bourses en nombre limité, sélection sociale à l'opposé de la démocratisation.

Pas de statu quo pour autant !

Nous défendons l'idée d'un concours niveau licence, avec une formation de deux ans payée et débouchant sur un master.

À remettre à un militant CGT ou à retourner à l'adresse ci-dessous

	Audience stagiaires mai 2012	Je souhaite : <input type="checkbox"/>	prendre contact <input type="checkbox"/>	me syndiquer
Nom Prénom				
Adresse personnelle				
Code postal Commune				
Établissement				
Code postal Commune				
Tél. Mail				
CGT Educ'action – 9/11 rue Génin 93200 Saint-Denis				



AUDIENCE RECTORALE du 3 MAI 2012 avec le DAET de l'Académie de CRETEIL: Ne pas Lâcher!

1/ Enseignement privé : constat de - 500 élèves dans la filière pro mais plus d'accueil dans les secondes générales = politique volontariste des directions. Des moyens d'enseignement plus importants que dans le public pour le > professionnel.

La Dotation horaire des BAC PRO semble correspondre au mieux à la dotation prévue par les textes d'application en en 2009 contrairement au Public .Cela reste à vérifier concrètement avec la dotation réelle des établissements du privé faite dans les services d'enseignement.

La fermeture de divisions s'est traduite par une baisse réduite à 50% des moyens d'enseignement par exemple Il est vrai que les enseignants titulaires d'un CAFET (postes ouverts aux concours de l'enseignement // à l'éducation nationale dans un rapport de 1/5 globalement) peuvent se retrouver sans contrat puisque sans poste et donc licenciés. Il leur appartient de rechercher un autre établissement possible ce qui est une difficulté réelle contrairement au public.

La dpe du privé a donc insisté pour indiquer leur volonté d'éviter à tout prix cette situation de non réemploi

2/ Carte de formations : Le rectorat a insisté sur la complémentarité de fait et bien installé de la carte des formations entre privé public et apprentissage sur la formation initiale des 3 voies La Cgt s'interroge toujours sur la priorité à donner à l'enseignement public dans ce cadre.

Nous avons rappelé la nécessité de maintenir voire de les conforter les petits lycées polyvalents avec leur partie générale et/ou technologique et de ne pas fermer les voies générales et technologiques comme l'EX ENNA de ST DENIS où les conséquences sont lourdes sur le devenir et l'attractivité de ce lycée en lien avec le site CST de IUFM de l'UPEC.

Nous avons rappelé la nécessité de poursuite d'études des bacheliers PRO en BTS notamment dans le secteur administratif voire commerce vente et ce en continuité de formation avec adaptation En réponse le rectorat a mis en avant des dispositifs d'accompagnement des bacheliers pro en terminale et 1ère année de BTS sur des projets d'équipes pédagogiques (heures prévues) validées par le rectorat.

Ce dispositif fonctionne avec appel de projets prévu a nouveau en mai 2012 par circulaire rectorale Selon le rectorat, qui doit dresser un bilan qualitatif et quantitatif de ce dispositif pour 2011, plusieurs lycées et assez nombreux (semble-t-il sans précision !) sont dans ce processus validé par l'inspection.

Nous avons été surpris de l'existence de ce dispositif surtout s'il est à une échelle non négligeable et avons demandé de pouvoir disposer de ce bilan annoncé avant de nous prononcer plus avant En tout état de cause, la carte de formations en BTS en poursuite d'études dans leur établissement reste trop réduite voire inexistante sur plusieurs lycées pro .

Le BTS par apprentissage pour les bacheliers Pro peut être une solution mais se heurte à la réalité de conclure un contrat d'apprenti dans les entreprises.

La CGT rappelle que la mixité des publics scolaire et apprentissage ne peut que renforcer l'apprentissage au détriment de la Formation initiale scolaire par conséquent la CGT reste en désaccord avec cette orientation des Recteurs et des Régions notamment dans le cadre d'une 1ere formation initiale niveau V ou niveau IV voire niveau III selon le parcours

Nous avons indiqué que nous souhaitons avoir une entrevue spécifique sur la mise en oeuvre des formations par apprentissage dans l'Académie de Créteil et une demande de réactualisation de la carte de formations dans l'académie en lien avec le CFA académique et les CFA publics et privés.

La dimension de la situation des personnels des CFA (emploi, temps de travail, contrat...) et des apprentis (rupture de contrat, taux d'insertion, conditions d'enseignement en centres et en entreprise..) doit aussi faire partie des points à aborder. Le contact est établi avec l'Inspecteur chargé de l'Apprentissage et devons trouver une date de rencontre.

3/ DHG des BAC PRO

Rien à dire sinon que le rectorat ne répond à aucune demande d'augmenter la dotation structure globale d'enseignement des bac pro et s'en tient aux grilles communiquées par la DOS aux chefs d'établissements.

C'est ce qui est repéré aux délégations reçues des personnels des lycées et LP

4/ classes CLA :

Le rectorat confirme l'existence de deux structures pour les primo arrivants : Les Classes d'accueil sur l'année avec une dotation de 32 heures -Les Dispositifs d'accueil qui peuvent être limités pour 18h. Il appartient Aux IA de définir et mettre en place : le rectorat n'a pas la main semble-t-il ?

5/ reconversion selon les disciplines notamment TERTIAIRE et STI

C'est toujours au cas par cas avec instruction de la demande individuelle forcément par l'inspection et validation du projet de reconversion par le rectorat

C'est bien sûr le cas des collègues PLp du tertiaire qui ont répondu au courrier rectoral il y a deux ans mais il est vrai qu'a l'arrivée il y a peu de reconversion effective et que cela reste limitée.

La CGT fait remarquer que le nombre de Contractuel(le)s dans ce champ disciplinaire est loin d'être négligeable et donc que les besoins en enseignants en remplacement reste élevé

Par Contre dans la nouvelle filière Aéronautique par exemple , il n'existe aucun recrutement par voie de concours alors même que des possibilités de reconversion avec Formation indispensable devraient se mener . c'est le cas au LP A.Briand du Blanc Mesnil pour des collègues en MEI (maintenance Industrielle) qui peuvent se reconverter sur la maintenance Aéronautique d'autant que la filière MEI souffre actuellement dans l'académie de perspective de développement et est plutôt en retrait d'accueil élèves.

Pour les Profs Certifiés en STI , la réponse du DAET: aucune barrière pour qu'ils enseignent en filière Pro LP.



Après les Assises IDF des GRETA du 10 mai 2012, Préparons les Assises Nationales du 7 juin à PARIS Compte rendu JP Blanchouin CGT EDUC'CRETEIL

Ile de FRANCE

Les Organisations présentes pour l' Intersyndicale Aux Assises régionales IDF du 10 mai 2012 :

Pour la CGT EDUC IDF: Michèle SCHIAVI (Paris), Alain VRIGNAUD (Versailles, Région et National), JP BLANCHOUIN (Créteil, Région CGT) et CFDT (Académies IDF et National), FSU (SNES et SNETAP (Agriculture) IDF), SUD, SNETAA-FO (2 Créteil) et, Président de l'ANAFOC (Association Nationale des CFC) non annoncé officiellement.

Les Intervenants des GRETA : 9 formateurs et CFC des GRETA CRETEIL, PARIS et VERSAILLES dont DEMARI Philippe CGT EDUC du GRETA 75 qui est intervenu largement dans les 3 thèmes relevant du questionnaire soumis aux personnels intervenant ou relevant des GRETA.

Rappel des 3 thèmes (document joint à nouveau):

1/ La réalité du Travail en GRETA

2/ Ce que les personnels veulent préserver (missions, conditions de travail, organisation interne , lien avec éducation nationale , participation aux décisions...)

3/Ce que nous souhaitons changer : modifier, supprimer, conquérir

Ces 3 thèmes ont bien été repris dans un temps égal par les 10 participants

Ainsi malgré la faible participation, il y a eu un bon débat et une richesse des échanges sur l' ETAT des lieux des GRETA, le service public de Formation continue dans l'EDUC et sa pertinence, les revendications (statut des personnels , marché non concurrentiel de la FC , offre diversifiée indispensable Accueil Bilan , VAE et : CIF, DIF, demandes formations des Entreprises et Demandeurs d'emploi , jeunes en demande d'insertion et formation tout au long de la Vie

La CGT est intervenue de manière très pertinente à plusieurs reprises avec Philippe DEMARI du GRETA 75 sur l'offre de formation, le public stagiaire et conditions de travail ,les missions de service public des GRETA .

Le Problème du statut des personnels des GRETA (formateurs, administratifs , enseignants) a été posé avec l'exigence de maintenir une diversité des intervenants : postes gagés et contrats mais avec quel statut?

Le devenir de la Discipline CPIF (coordination Pédagogique et Ingénierie de Formation) suite aux concours réservés du plan de titularisation SAPIN en 2003 a été évoquée puisque les collègues sont titulaires de l'EDUC mais sur postes gagés dans les GRETA qui sont massivement supprimés par les DAFCO des rectorats. .

A été évoqué la nécessité de clarifier les acteurs publics de la Formation Continue (tout au long de la Vie ?) dans un Grand Service Public de la Formation PRO notamment avec l'AFPA (mais pas uniquement : CNAM, IUT par exemple) non pas en Concurrence (du au marché public soumis à concurrence que nous récusons) mais en complémentarité des missions et des formations proposées tous niveaux et toutes filières . L' aspect territoire et la responsabilité des régions en matière de Formation Professionnelle dans une cohérence Nationale est aussi un enjeu de taille qui prend une nouvelle actualité dans la nouvelle situation gouvernementale et politique.

Le Compte Rendu IDF des interventions dans les 3 thèmes sous forme d'un livre blanc est normalement repris par la CFDT qui assumait la prise de notes de la réunion au titre de l'intersyndicale.

Ce livre Blanc doit alimenter la préparation des Assises Nationales du 7 juin à l'ex Ecole de Chimie de Paris et maintenant lycée Pirandello

Un dépouillement des questionnaires venant des régions aura lieu le jeudi 31 mai 2012 dans les locaux de la CFDT SGEN à Paris toute la journée avec la réunion intersyndicale préparant les assises nationales du 7 juin.

Une préparation CGT en amont de la réunion intersyndical du 31 mai, des attentes et réflexion de la CGT EDUC /FERC sur les GRETA et Service Public de la FC est indispensable si nous voulons intervenir de manière pertinente et constructive sur un projet Alternatif qui doit dépasser l'existant et permettre une mobilisation des personnels sur des propositions de la CGT et de l'intersyndicale .

La journée d'études fédérale (EDUC GRETA, AFPA, CNAM, SUP et élargie normalement à d'autres Fédérations Pro de la CGT du 24 mai 2012 sur le Service Public de la Formation Professionnelle et l'impact régional et National devrait enrichir et conforter nos propositions et réflexions CGT .

De même la réunion des Assises du Service public de la seine St Denis le même jour et la réunion du Pôle Lycées /FTP de la CGT EDUC 'ACTION doivent nourrir notre réflexion et positions de la CGT

Une étape supplémentaire de la mobilisation des acteurs de la formation continue des GRETA vient de se tenir avec cette réunion Régionale IDF du 10 mai 2012 et la journée importante de mobilisation nationale du 9 février.

Il s'agit maintenant dans le nouveau contexte politique aussi de s'emparer des Assises Nationales du 7 juin pour étayer nos propositions d'un véritable service public de la Formation continue et tout au long de la Vie pérennisant l'implication de l'éducation nationale avec le réseau des GRETA et la reconnaissance de ses personnels.



Déclarations et analyses des élu-e-s de la CGT-Éduc'action Créteil lors des CCP et CAPA de mai 2012

CCP non-titulaires enseignant-e-s, CPE et COP

La CGT-Éduc'action prend acte du passage en CDI d'environ 120 collègues dans le cadre de la loi du 12 mars 2012.

Les personnels attendaient ces prémisses de stabilisation et nous demandons que les dossiers des collègues rejetés soient réexaminés.

La CGT-Éduc'action considère toujours la loi du 12 mars 2012 comme très insuffisante. La CGT-Éduc'action l'a toujours présentée comme une étape vers la satisfaction de la revendication des personnels pour la titularisation de tous. Nous l'avions affirmé dès la signature du protocole du 31 mars 2011. C'est pourquoi la CGT-Éduc'action continue le combat pour enfin aboutir à un plan de titularisation plus en adéquation avec les besoins du Service public d'Éducation.

Concernant l'Académie de Créteil, Nous demandons à avoir communication du recensement nominatif des personnels qui seraient éligibles au dispositif de titularisation prévu par la loi du 12 mars 2012. Nous demandons que l'administration informe individuellement, les personnels concernés de leur droit.

Concernant le ministère de l'Éducation Nationale, La CGT-Éduc'action demande que les modalités d'application de la loi soient construites pour que tous les personnels éligibles à la titularisation soit réellement titularisés.

Nous considérons que puisque le Rectorat de Créteil emploie actuellement plus de 3 000 contractuels enseignant-e-s, CPE et COP, ce sont plus de 3 000 collègues qui devraient être titularisés.

Le maintien de contractuels sur des emplois permanents dans l'Éducation nationale est une anomalie. En ce sens, la loi récemment votée ne représente qu'une avancée très partielle, dont nous prenons acte, mais qui doit être dépassée au plus tôt. Pour la prochaine législature, la CGT-Éduc'action demande au futur gouvernement et au parlement de voter une nouvelle loi permettant l'accès de tous à la titularisation sans condition, y compris pour les personnels n'ayant pas une nationalité de l'union européenne.

Cette CCP examine également les conditions de préparation de la rentrée 2012. La CGT-Éduc'action Créteil demande le réemploi de tous les personnels contractuels dans l'ordre d'ancienneté, dans la plus grande transparence, en préservant, au mieux, la stabilité des équipes.

La CGT-Éduc'action demande la convocation d'une CCP, dès le mouvement intra-académique terminé, pour procéder aux affectations des personnels non-titulaires. Depuis des années, le Rectorat de Créteil refuse le contrôle des élu-e-s paritaires sur les affectations des personnels précaires. En cela, vous bafouez les principes de la Fonction Publique d'État.

Pour cette rentrée, vous maintenez les mesures dites de « stabilisation ». La CGT-Éduc'action prend acte de ces modalités décidées unilatéralement pour certains contractuels, mais y reste opposée.

Nous enregistrons que cette stabilisation doit se dérouler après le mouvement intra-académique, si on en croit votre précision : « Toutefois, elle sera examinée après réaffectation des personnels titulaires concernés par une mesure de carte scolaire ». Ferriez-vous une lecture plus restrictive ?

Quoi qu'il en soit, votre proposition reste injuste et inéquitable envers les personnels non-titulaires, car vous excluez les contractuels qui n'entrent pas dans vos critères discriminants, même si ces collègues sont plus anciens !

Vous maintenez ces dispositions sans un bilan précis de l'année passée. Vos données chiffrées sans bilan qualitatif ne riment à rien, pourtant, 84 postes bloqués ce n'est pas rien !

La CGT-Éduc'action continuera à combattre ce dispositif, car, sur le fond, au prétexte de stabilisation, vous organisez la mise en extinction de la présence de personnel sous statut de fonctionnaire dans ces établissements, en favorisant leur remplacement par des personnels sous contrat. Demain, libéré des contraintes légales dues aux personnels, vous pourrez faire passer bâtiments et personnels en dehors de l'Éducation nationale sans aucun obstacle. Nous voyons clair dans cette politique, nous ne laisserons pas faire.

Pour la CGT-Éduc'action Créteil, la transformation des GRETA en GIP, que vous proposez à cette CCP, relève de la même logique. Nous nous y opposons formellement ! Nous sommes totalement investi dans l'action unitaire contre cette nouvelle attaque mettant en cause le service public d'éducation et appuyons les demandes formulées par l'intersyndicale CGT-Éduc'action, FN-FO-FP, FSU, SGEN-CFDT, SNCL-FAEN, SUD-Éducation et UNSA-Éducation lors du CTM du 15 mars 2012 :

Grâce au travail et à l'implication des personnels, le réseau des GRETA est devenu l'un des plus grands opérateurs de formation continue en France. Réseau dynamique, il forme chaque année près de 500 000 stagiaires : salariés, demandeurs d'emploi (dont une majorité de catégories ouvriers et employés) et jeunes sortis de l'École sans qualification. Maillon indispensable de la cohésion sociale, le réseau des GRETA est un outil public de

formation continue de haute utilité sociale : il est garant d'un maillage fort des territoires, au plus près des citoyens et des entreprises.

Au prétexte d'une indispensable réforme qui devait avoir pour objectif l'amélioration du fonctionnement des structures et de la gestion des personnels, l'État se désengage. Le Ministère veut placer les GRETA hors de l'Éducation Nationale en les transformant en groupements d'intérêt public (GIP) autonomes. Les personnels ne seront plus des agents de l'Éducation nationale et les GRETA devront supporter des charges financières nouvelles mettant en cause leur viabilité.. Ce projet qui sort la mission de formation continue de l'Éducation nationale et qui pénalise les personnels pose de nombreuses difficultés techniques, juridiques et financières que le ministère n'a pas étudiées.

Le Ministère s'obstine alors que ce projet a été rejeté unanimement par les organisations syndicales. L'ensemble des acteurs (personnels administratifs, formateurs, coordinateurs, conseillers en formation continue, services formation continue des Rectorats, agents comptables, chefs d'établissement...) sont opposés à cette réforme et dénoncent le mépris envers les personnels qui font vivre grâce à leur engagement et leur implication, un réseau des Greta efficace et puissant malgré un contexte concurrentiel.

Les organisations syndicales unanimes demandent un moratoire sur le projet de transformation des GRETA en GIP et l'ouverture immédiate d'une véritable négociation qui :

- garantisse la viabilité des GRETA, préserve la cohérence du réseau et son appartenance au service public d'éducation en abandonnant le passage en GIP ;*
- reconnaisse enfin l'engagement et l'implication des personnels des GRETA depuis des années :*
 - . en garantissant l'emploi de tous les précaires et en leur donnant accès à la loi réduisant la précarité dans la Fonction publique.*
 - . en préservant l'emploi des titulaires au sein des GRETA*
 - . en maintenant les CFC personnels de rectorat chargés de la mise en oeuvre de la politique académique au sein des GRETA*
- préserve dans les territoires une offre de formation continue de proximité ;*
- revienne sur les décisions de désengagement de l'état notamment concernant les postes des conseillers en formation continue.*

Dans l'Académie de Créteil, les personnels du CFA académique subissent actuellement des pressions inacceptables pour leur imposer des modifications importantes dans leur contrat de travail, entraînant une dégradation importante de leur condition d'emploi, dans la logique des GIP. Nous soutenons leur lutte.

CAPA PLP, certifiés et agrégés Barèmes mouvement Intra

Concernant les certifiés et agrégés, le nombre total de participants est de 3568 (3 949 en 2010/2011 dont 821 agrégés et 4 385 en 2009/2010 dont 967 agrégés). Le nombre de participants TZR est de 790 (789 en 2010/2011 et 896 en 2009/2010). 765 demandes de mutation viennent de collèges (836 l'année dernière) et 397 de lycées (423 l'année dernière). Il y a 92 Mesures de Cartes Scolaires (MCS) contre 81 l'an dernier.

Concernant les PLP, le nombre total de participants est 475 (524 en 2010/2011 et 511 en 2009/2010). Le nombre de participants TZR est 66 (62 en 2010/2011 et 36 en 2009/2010). 59 Mesures de Cartes Scolaires (MCS) contre 52 l'an dernier.

Au regard du nombre de demandes et celui des postes disponibles à cause des suppressions de section, du vol d'heures de DHG par la non application des textes et des blocages de postes pour les stagiaires, il ne faut pas être grand clerc pour anticiper un mouvement Intra qui sera de nouveau difficile et porteur de beaucoup d'insatisfactions. Enfin, il y a plus de 3 000 contractuel-le-s dans l'Académie de Créteil dont le réemploi à la rentrée, comme la titularisation ultérieure, est totalement tributaire de la situation d'emploi des TZR et du nombre de postes par disciplines.

Intervention globale des élu-e-s lors des CCP et CAPA

Le calendrier veut que ces CCP et CAPA se tiennent au lendemain de l'élection présidentielle qui a vu le départ du président sortant. La CGT prend acte de cette situation nouvelle.

Cette étape, nécessaire à la mise en œuvre des changements demandés par les citoyens par rapport à la politique menée durant les 5 dernières années, franchie, ce qui est désormais à l'ordre du jour, ce sont les mobilisations.

La CGT prendra l'initiative de les organiser pour que tout l'appareil d'Etat et, singulièrement notre ministère et notre Académie, réponde enfin aux revendications légitimes des personnels.

Ces CCP et CAPA doivent être l'illustration d'un dialogue social retrouvé. Nous considérons en effet qu'il faudra donner plus de droits d'intervention aux salarié-e-s et aux représentant-e-s qu'ils ont élus lors des récentes élections professionnelles, nous l'avons rappelé ci-dessus pour la tenue des commissions. Les conditions d'exercice du dialogue social et le fonctionnement des instances paritaires, comme le comité technique ministériel, doivent évoluer. Il est inacceptable que l'administration puisse refuser de prendre en compte des amendements votés très majoritairement lors d'une commission paritaire ou d'un comité technique, comme on l'a vu lors de la discussion du règlement intérieur du CTM, qui n'a été voté par aucune organisation syndicale. Les espaces de concertation sur les sujets importants doivent être réouverts et à tous les niveaux, la démocratie sociale doit être une priorité et rentrer dans ces lieux. Il ne doit plus y avoir de décisions sur des sujets importants pour notre système éducatif qui puisse être prise sans prendre le temps de la réflexion, de l'analyse et du dialogue social.

Le Rectorat de Créteil n'est pas exempt de fortes critiques de notre part en matière de dialogue social. Recevoir en audience ou en commission les représentant-e-s des personnels n'est pas suffisant, encore faut-il entendre leurs arguments pour envisager des évolutions. Au-delà du dialogue indispensable, nous considérons que ce n'est pas sur ces seules rencontres que nous gagnerons sur nos revendications, mais nous pensons nécessaire d'en appeler à un minimum d'écoute.

La tenue de groupes de travail sur le barème du mouvement Intra est ainsi une bonne chose, pour peu que les questions des représentant-e-s des personnels trouvent une réponse et pour peu que l'administration veille à garder son sang-froid lors de ses interventions.

Ainsi, il n'est pas normal que nous n'ayons pas eu à disposition à l'avance des documents concernant la CCP.

Nous proposons par ailleurs l'ouverture rapide d'une discussion sur le recrutement et la formation des non-titulaires.

La CGT-Éduc'action demande la réouverture des dossiers de l'Éducation Nationale qui ont pendant 5 ans fortement dégradés les conditions de travail des personnels et d'enseignement des élèves. La CGT portera dans les mobilisations des revendications urgentes et nécessaires en matière d'emploi, de pouvoir d'achat et de Services publics face à la situation économique et sociale que nous traversons.

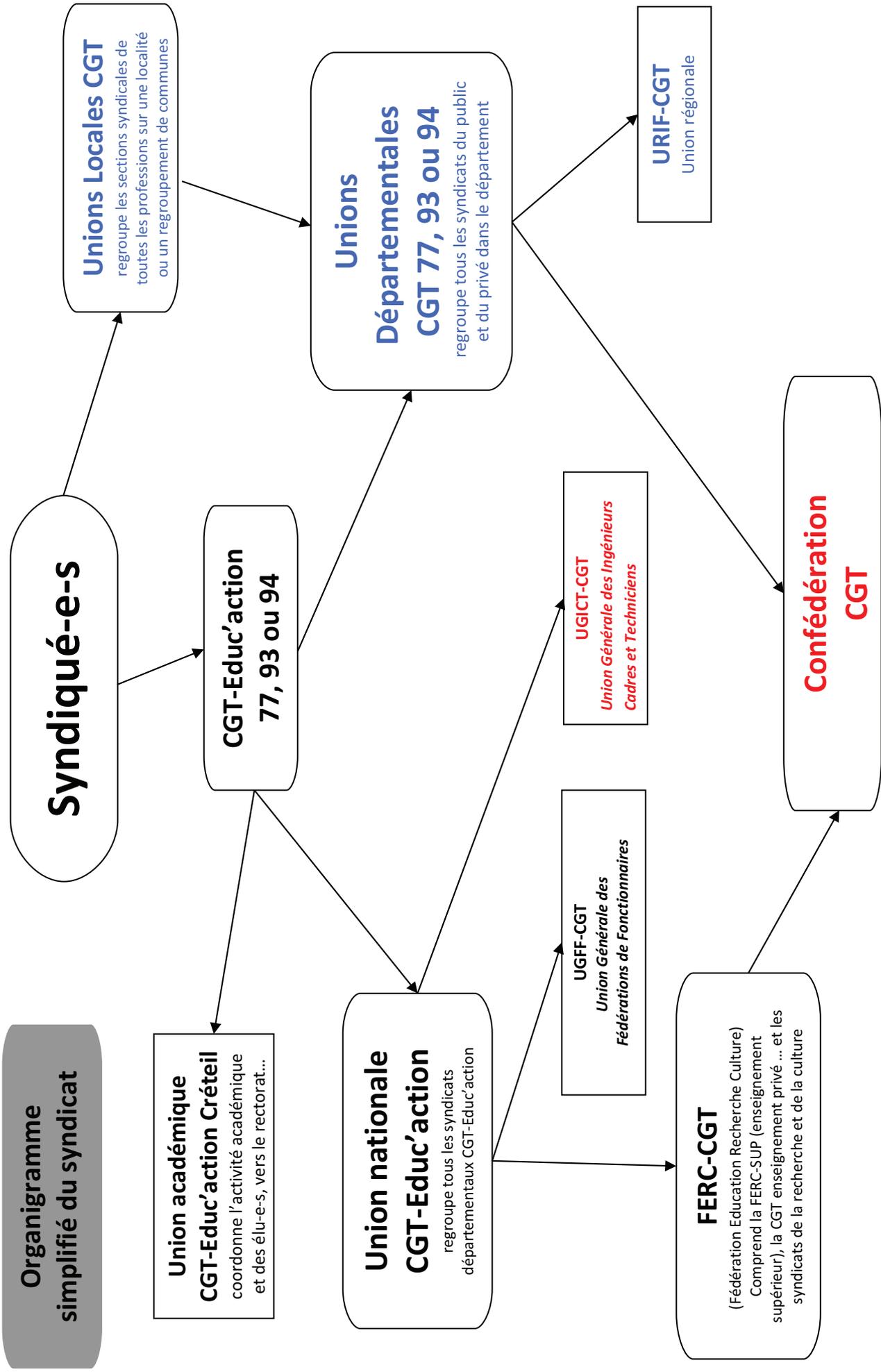
La CGT-Éduc'action demande la restitution des 80 000 emplois supprimés durant ce quinquennat et le vote d'un collectif budgétaire permettant la garantie d'emploi pour tous nos collègues non titulaires.

Dans cette logique nous demandons qu'un audit soit diligenté, sous contrôle de la population, des corps constitués et des élus locaux, pour lister les besoins de notre Académie.

Plus que jamais, nos Services publics auront aussi besoin d'un syndicalisme fort et offensif pour y parvenir. La CGT prendra toute sa part avec exigence et mobilisation dans ce nouveau contexte de changement de politique.

**Tout au long de l'année, les élu-e-s sont à votre disposition pour
répondre à vos questions,
vous accompagner dans vos démarches....**

06 58 48 08 79
elus@cgteduccreteil.org



Calendrier des différents congrès :

	Septembre 2012	Octobre 2012	Novembre 2012	Décembre 2012	Janvier 2013	Février 2013	Mars 2013	Avril 2013	Mai 2013	Juin 2013	2013-2014
CGT-Educ'action Créteil			Envoi des documents du Conseil académique	Conseil académique				Envoi des documents du congrès académique	Congrès		
CGT-Educ'action 94		Congrès (ou novembre)	Congrès (ou octobre)								
CGT-Educ'action 77 <i>le congrès a eu lieu en mai 2012</i>											
CGT-Educ'action 93 <i>le congrès a eu lieu en avril 2011</i>											
Union nationale CGT-Educ'action		Conseil National Diffusion des documents de congrès	Réunions dans les départements	Réunions dans les départements	Congrès extraordinaire						
CGT	Désignation des délégués	Désignation des délégués		Diffusion des documents de congrès	Réunions dans les départements	Réunions dans les départements	Congrès				Congrès (octobre)
UGFF-CGT											Congrès (novembre)
FERC-CGT											

Ordre du jour du Conseil Académique de décembre 2012 :

- élections d'un(e) ou de secrétaires académiques adjoints
- débat sur le rôle et l'organisation de l'union académique
- débat sur les structures de la CGT et sur l'outil syndical